|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 1** | **Addendum 1 au****Document C19/15-F** |
| **22 mai 2019** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| PROJET DE BUDGET DE L'UNION POUR 2020-2021 |

|  |
| --- |
| RésuméLe rapport ci-après est présenté pour information générale dans l'Addendum 1 au Document C19/15: Budget du secrétariat d'ITU Telecom pour l'exercice 2020-2021**Suite à donner**Le Conseil est prié de **prendre note** du présent document. |

1 Le budget du secrétariat d'ITU Telecom est établi de façon à affecter des crédits pour couvrir les charges estimées du secrétariat d'ITU Telecom qui ne sont pas directement liées à une manifestation ou à un produit particulier d'ITU Telecom. Il inclut les droits perçus au titre du recouvrement des coûts auprès des autres services du secrétariat général de l'UIT et des Bureaux. Ce budget est essentiel pour la planification et le suivi des charges qui sont ensuite imputées aux différentes manifestations ITU Telecom pendant l'exercice correspondant. Le budget du secrétariat d'ITU Telecom est un budget annuel qui s'inscrit dans le cycle budgétaire biennal de l'UIT (2020-2021).

Charges du secrétariat d'ITU TELECOM

2 Le budget du secrétariat d'ITU TELECOM pour l'exercice 2020-2021 se chiffre, au total, à 10,2 millions CHF, soit une baisse de 8% par rapport au budget 2018-2019, en raison essentiellement de certains emplois vacants qu'il n'est pas prévu de pourvoir durant l'exercice 2020-2021 et de prévisions de charges moins élevées concernant les services contractuels, les frais de mission, la location et l'entretien, ainsi que les services publics, comme indiqué dans le Tableau 1 ci-après. Les plus gros objets de charges dans le budget sont les charges de personnel et les autres charges de personnel, ainsi que le recouvrement des coûts, qui est maintenu au même niveau dans le budget (1,5 million CHF par an) depuis 2014.

3 Le budget est présenté par catégorie de charges conformément à la Règle 6.1 de l'Article 6 du Règlement financier et des Règles financières de l'UIT. Le Tableau 1 ci-après donne les estimations relatives aux charges, par catégorie. Les catégories "Charges de personnel" et "Autres charges de personnel" représentent à elles deux près de 68% du budget biennal total. Le recouvrement des coûts, d'un montant de 3 millions CHF, équivaut à 29% du budget total pour l'exercice biennal 2020-2021.

Tableau 1

Budget du secrétariat d'ITU Telecom par catégorie de charges



Ressources du secrétariat d'ITU TELECOM

4 La catégorie "charges de personnel" englobe les traitements de base et d'autres rémunérations, comme les indemnités de poste, les allocations pour charges de famille et les allocations-logement (réservées aux catégories professionnelle et supérieure). La catégorie "Autres charges de personnel" comprend les contributions de l'Union à la Caisse des pensions et à la Caisse d'assurance maladie et accident, les indemnités pour frais d'études et les frais de voyage au titre des études, les frais de voyage à l'entrée en fonction et lors de la cessation de service, les frais d'installation et de rapatriement, les déplacements lors des congés dans les foyers, les jours de congé accumulés, les primes de rapatriement et les frais de déménagement. Afin d'éviter une augmentation significative dans le budget, le nombre de postes inscrits au budget pour le secrétariat d'ITU Telecom est maintenu à 23 dans le budget pour 2020-2021. Plusieurs fonctionnaires ont acquis l'expérience et les compétences nécessaires pour pouvoir assumer de plus grandes responsabilités, ce qui justifie le reclassement de certains postes. Le budget pour 2020-2021 tient compte du reclassement de 4 postes (P1 reclassés P2) et de la création d'un nouveau poste P5.

Tableau 2

Postes inscrits au budget



5 Les catégories 3 à 9 du budget sont les suivantes: frais de mission, services contractuels, location et entretien, matériels et fournitures, acquisition, services publics et services intérieurs, divers.

a) La catégorie 3 (frais de mission) comprend des frais tels que le per diem (indemnité journalière de subsistance de l'Organisation des Nations Unies), les faux frais au départ et à l'arrivée et les assurances. Tout est mis en oeuvre pour que les missions pour ITU Telecom soient menées de façon efficace et économique. On a recours autant que faire se peut à la correspondance électronique et aux téléconférences pour éviter des frais de mission inutiles. Certains fonctionnaires partent en mission avec des mandats multiples et la durée des missions est limitée au minimum nécessaire. Ainsi, les frais de mission estimés pour 2020-2021 sont réduits de 40% par rapport au niveau dans le budget 2018-2019. Les frais des missions pour des manifestations particulières sont imputés sur le budget de la manifestation correspondante.

b) La catégorie 4 couvre les services contractuels. Le budget global pour les services contractuels est inférieur de 20% par rapport au budget 2018-2019. Les activités et campagnes de marketing, qui comprennent la promotion des manifestations, sont imputées aux budgets des manifestations correspondantes.

c) La catégorie 5 couvre la location et l'entretien des locaux et des équipements, dont le budget est réduit de 33% par rapport au budget 2018-2019. Dans cette catégorie sont couvets les besoins pour les réunions et activités de promotion des manifestations ITU Telecom en général.

d) La catégorie 6 fait apparaître une baisse de 25% par rapport au budget 2018‑2019. Cette catégorie concerne les matériels et les fournitures (fournitures de bureau, fournitures pour imprimantes, fournitures informatiques), les documents de référence ainsi que l'impression et la production des brochures. Cette baisse du budget s'explique par une réduction significative du nombre de documents imprimés au profit de supports numériques, ce qui s'inscrit dans la politique de l'UIT à cet égard, et par l'impression de certaines brochures en interne. Des crédits sont aussi mis à disposition pour l'impression et la publication de brochures pour une manifestation précise, dans le budget correspondant de cette manifestation.

e) La catégorie 7 concerne les dépenses liées à l'acquisition de mobilier, d'équipements informatiques ainsi que d'autres équipements et installations techniques. Aucune augmentation des crédits de cette rubrique budgétaire n'est prévue pour l'exercice 2020-2021.

f) La catégorie 8 couvre les dépenses pour les services publics et les services intérieurs ainsi que pour les services collectifs – électricité, eau, poste et téléphone – fournis par les prestataires de services locaux et nationaux. Elle comprend aussi les frais de port et d'expédition des brochures, dépliants et autres documents publicitaires. Compte tenu de l'application de mesures d'efficacité, les charges se rapportant à la catégorie 8 devraient être inférieures de 60% aux crédits budgétaires prévus pour l'exercice 2018-2019. Le budget d'une manifestation particulière comprend des rubriques similaires pour ladite manifestation.

Recouvrement des coûts auprès d'ITU TELECOM

6 Le recouvrement des coûts est un montant fixe que perçoit l'UIT pour les services rendus par les fonctionnaires d'autres départements, unités ou Secteurs de l'UIT à ITU Telecom. Ce montant est calculé à partir des charges estimées pour les traitements des fonctionnaires et autres rémunérations ainsi que pour tous les éléments dont d'autres fonctionnaires de l'UIT ont besoin pour s'acquitter de leurs fonctions liées aux activités d'ITU Telecom, par exemple les équipements et matériels informatiques et autres équipements TIC, l'espace à usage de bureau, les meubles et fournitures de bureau. Pour le dernier exercice biennal 2018-2019, le montant du recouvrement des coûts dans le budget du secrétariat d'ITU Telecom se chiffrait à 1,5 million CHF par an. Depuis 2014, le même montant budgété a été perçu chaque année. Toutefois, pour 2018, le Secrétaire général a décidé de ramener le montant effectif du recouvrement des coûts à 1 million CHF, afin d'aider le secrétariat d'ITU Telecom et de remédier aux problèmes rencontrés dans le cadre de la manifestation de 2018. Pour l'exercice 2020-2021, un montant budgété de 1,5 million CHF pour le recouvrement des coûts est de nouveau appliqué chaque année.

Utilisation des ressources

7 Le principal poste de dépenses dans les budgets des manifestations ITU Telecom se compose des dépenses du secrétariat et du recouvrement des coûts. Ces dépenses sont imputées sur le budget de chaque manifestation ITU Telecom, au prorata du pourcentage de temps estimé que les fonctionnaires d'ITU Telecom consacrent pour fournir les services liés à chaque manifestation particulière.

8 Le Tableau 3 ci-après donne une estimation des pourcentages de temps que le personnel consacre à chaque manifestation, lesquels servent de base pour l'imputation des coûts aux produits correspondants, conformément à la budgétisation axée sur les résultats (BAR). Le Tableau indique aussi les coûts correspondants pour chaque produit, sous forme d'un pourcentage du budget total du secrétariat d'ITU Telecom pour l'exercice 2020-2021. Conformément aux normes IPSAS, tous les comptes relatifs aux manifestations sont clos au 31 décembre de l'année où s'est tenue la manifestation.

Tableau 3

Imputation aux produits en fonction du temps



Financement des ressources

9 Les recettes brutes générées par les manifestations ITU Telecom constituent la source de financement du budget du secrétariat d'ITU Telecom. Le Tableau 4 ci-après indique le montant estimé des produits et des charges pour l'exercice 2020-2021. Avec un montant total estimé prévu de 16 200 000 CHF pour les produits et de 15 454 000 CHF pour les charges pour l'exercice biennal, le solde positif net devrait s'établir à 746 000 CHF pour l'exercice 2020-2021.

10 Les sources de recettes sont l'espace loué, le soutien financier des sponsors, les contributions du pays hôte, les droits d'admission et d'autres recettes afférentes aux manifestations. ITU Telecom met tout en oeuvre pour fournir de nouveaux services afin de satisfaire les besoins en constante évolution de ses clients, tout en s'efforçant de dégager des recettes pour l'UIT. Les charges totales se composent des charges de base du secrétariat d'ITU Telecom (10,27 millions CHF) qui comprennent le recouvrement des coûts (3 millions CHF) et les charges liées aux manifestations proprement dites (charges de personnel, frais de mission, services contractuels, services de location et de maintenance, matériels et fournitures, services publics et divers).

Tableau 4

Financement pour l'exercice 2020-2021



Fonds de roulement des expositions (EWCF)

11 Après la clôture des comptes pour chaque manifestation ITU Telecom, le résultat net est transféré dans le Fonds de roulement des expositions, conformément à la Règle 4 de l'Article 19 du Règlement financier et des Règles financières de l'UIT. Un résultat positif fait augmenter le solde du Fonds de roulement des expositions tandis qu'un résultat négatif se traduit par une baisse du montant de ce Fonds utilisé pour absorber le déficit.

12 Le Conseil de l'UIT a fixé à 5 millions CHF le niveau minimum du Fonds de roulement des expositions afin qu'ITU Telecom puisse fonctionner et s'acquitter de ses obligations financières. Le tableau ci-après indique les montants disponibles dans le Fonds de roulement des expositions à la fin de chaque année entre 2013 et 2018.

Tableau 5

Situation du Fonds de roulement des expositions



13 Le résultat positif de la manifestation ITU Telecom World 2013 est reflété dans le solde pour 2013. Le solde pour 2014 montre une diminution de 11% par rapport à 2013, qui tient compte du résultat positif de la manifestation ITU Telecom World 2014 et du transfert de l'excédent (2 millions CHF) dans le Fonds pour le développement des TIC. On observe une augmentation de 3% en 2015, qui est due au fait que la manifestation ITU Telecom World 2015 a été excédentaire. L'excédent dégagé en 2016 a été nettement plus élevé que celui prévu dans le budget, ce qui explique l'augmentation de plus de 9% du solde pour 2016 par rapport à 2015. Bien que la manifestation ITU Telecom World 2017 ait été excédentaire, le solde pour 2017 est inférieur de 20% par rapport au solde pour 2016, en raison du transfert d'un montant de 2 millions CHF dans le Fonds pour le développement des TIC. Le solde pour 2018 traduit le résultat négatif de la manifestation ITU Telecom World 2018, qui tient compte des dettes non encore réglées au moment de la clôture des comptes.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_